



Agence Congolaise d'Information

Bulletin quotidien

Edition N° 047 du 10 mai 2023

*Siège social : Boulevard Denis Sassou-N'Guesso à côté de l'ex cinéma Vog (centre-ville) Brazzaville (Congo)
contact : Direction Générale : Tél. : 06 678 92 84, Rédaction-Abonnement et Information
E-mail : agencecongoinfo@yahoo.fr Site : www.aci.cg
Identification Ministérielle N° 036/MCRP/DGAI/DPE du 12/12/2008,*

CONGO-ECONOMIE

La Bad et le gouvernement pour le renforcement de la coopération et l'accélération des projets communs

(P. 03)



AFRIQUE CENTRALE-ENVIRONNEMENT

Ouverture du premier forum des femmes autochtones à Brazzaville

(P. 03)



CONGO-UE

L'Union Européenne s'engage pour un nouveau partenariat avec le pays

(P. 07)

CONGO-SANTE

Formation des sages femmes sur le dépistage des lésions précancéreuses du Col de l'utérus **(P. 06)**

NOS TARIFS D'ABONNEMENTS

1 mois	7.000 F
3 mois	21.000 F
6 mois	42.000 F
12 mois	84.000 F

NOS TARIFS POUR ANNONCES LEGALES

1 Page entière	70.000 F
½ Page :	35.000 F
¼ Page :	12.000 F
1/8 Page :	8.000 F

Pour vous informer sur l'actualité du jour,



***Abonnez-Vous
Au Bulletin de l'ACI***

***Vous aurez une information sans préjugé, une vision
transparente et globale des faits réels qui font l'actualité***

CONGO-ECONOMIE

La Bad et le gouvernement pour le renforcement de la coopération et l'accélération des projets communs

BRAZZAVILLE, 10 Mai (ACI) - La ministre du Plan de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et la délégation de la Banque africaine de développement (Bad) au Congo, ont échangé le 7 mai à Brazzaville, sur le renforcement de la coopération et l'accélération des projets communs entre le Congo et cette institution régionale.

«Nous sommes là pour renforcer cette coopération excellente, mais surtout accélérer l'état de nos grands projets que nous avons en commun avec le Congo », a fait savoir le chef de la délégation, le directeur général du bureau régional de développement, intégration et prestation de services pour la Bad, M. Serge Marie N'Guessan

Au cours de leur mission d'une semaine, la délégation va finaliser l'élaboration de la stratégie d'intervention du groupe de la Bad pour la

période allant de 2023 à 2027. Elle va aussi faire l'évaluation du profil risque



Séance de travail entre les deux parties

du Congo pour permettre au pays d'avoir plus de financements.

En outre, il s'agira également de finaliser le pacte national de l'alimentation et de l'agriculture du Congo.

Au cours de son séjour l'équipe de la Bad va travailler avec Mme Ingrid Ebouka-Babackas, en tant que gouverneur de cette banque au Congo et d'autres ministres pour mettre en place un programme d'appui budgétaire dans le cadre global des grandes réformes lancées par le gouvernement avec le

Fonds monétaire international (Fmi).

«La ministre nous a

donné des orientations opérationnelles et stratégiques. Nous allons rencontrer toutes les parties prenantes, particulièrement les autres ministres et pouvoir finaliser ces discussions», a souligné M. Gassan.

Au terme de cette réunion, l'équipe de la Bad s'est dit satisfait des efforts du gouvernement dans les réformes en dépit du contexte international difficile ce, en vue d'améliorer l'environnement social et économique. (ACI)

AFRIQUE CENTRALE-ENVIRONNEMENT

Ouverture du premier forum des femmes autochtones à Brazzaville

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, M. Aimé Ange Wilfrid

Bininga, a ouvert le 9 mai à Brazzaville, le premier forum des femmes autochtones et locales d'Afrique centrale et du bassin du

Congo, visant à renforcer et à promouvoir leur engagement dans la conservation de la biodiversité et la résilience climatique.

Ouverture ...(2)

Pour M. Bininga, ce forum permettra aux femmes autochtones de s'exprimer en toute liberté sur les problématiques auxquelles elles sont confrontées. De même, il leur donnera la possibilité de projeter les bases d'une meilleure jouissance des droits qui leur sont reconnus par les

d'Afrique centrale, la ministre de l'économie forestière, Mme Rosalie Matondo s'est engagée à faire un plaidoyer afin que dans chaque pays de la sous-région, les lois et règlements soient prises pour protéger leur droit et que les autorités locales et nationales travaillent en étroite collabo-

de l'initiative des droits et ressources, Mme Solange Bandiary-Badji a salué le leadership congolais dans les questions relatives aux communautés autochtones et locales, en adoptant, entre autres, la loi sur la promotion et la protection des droits des populations autochtones, la première du genre sur le continent africain.

"Cette loi confère aux populations autochtones le droit à la propriété, à la possession et à l'accès à l'utilisation des terres et des ressources naturelles qu'elles ont traditionnellement occupé, utilisées pour leur survie", a fait savoir Mme Bandiary-Badji, soulignant que cette loi a influencé de nombreuses réformes, progressives dans la région du bassin du Congo.

Aussi, elle a souhaité que ce forum débouche sur des actions concrètes avec une feuille de route. Mme Bandiary-Badji a appelé les femmes autochtones et communautaires leader de l'Afrique centrale à passer à l'action.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, les participants ont visité plusieurs stands présentant les produits des femmes de la sous-région.

Ce forum qui prendra fin le 12 mai, connaît la participation des délégations des bassins d'Amazonie, d'Australie, du Congo et du Bornéo Mékong. (ACI)



Les officiels

instruments juridiques nationaux et internationaux.

«Ce forum est pour ainsi dire un challenge, car il permettra d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le rôle déterminant de la femme autochtone dans la préservation des écosystèmes», a-t-il dit.

En outre, il a indiqué que le gouvernement congolais fourni des efforts en faveur de la cause autochtone, en vue de l'amélioration de la qualité de vie de ces populations, et particulièrement.

Intervenant à cette occasion en qualité de marraine de femmes autochtones

ration avec elle.

Aussi, a-t-elle demandé, l'implication des communautés locales, en vue de mener une action collective avec l'appui des gouvernements, des organisations internationales, des partenaires, de la société civile, du secteur privé. «Nous pouvons œuvrer pour créer un monde où les droits de toutes les populations autochtones soient respectés, leur dignité préservée et leur contribution pleinement reconnue», a insisté Mme Matondo.

De son côté, la présidente du Groupe droits et ressources, coordonnatrice

CONGO-EDUCATION

Vingt quatre dossiers des établissements privés de l'enseignement supérieur agréés par l'Etat

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - La Commission d'agrément des établissements privés de l'enseignement supérieur (Caepres) a accordé un avis favorable à 24 dossiers sur les 59 examinés, lors de sa 7^e session ordinaire tenue récemment à Brazzaville, en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, Mme Delphine Edith Emmanuel.



La ministre Delphine Edith Emmanuel

Parmi les 59 dossiers traités par les commissaires, durant deux jours, figurent les demandes de création d'établissements, de renouvellement d'agrément provisoire, d'agrément provisoire et définitif ainsi que celles de création de nouveaux pro-

grammes. tion soumis aux commissaires, huit ont été validés, soit un taux de 57,1%. S'agissant des 13 dossiers de demande de renouvellement d'agrément provisoire examinés, sept ont reçu un avis favorable de la part des membres de la commission d'agrément, soit 53,8 %.

neufs demandes, soit 11,1%. Par contre, trois dossiers ont été validés sur les huit relatifs aux demandes d'agrément définitif, soit 37,5%.

Sur les 10 demandes d'agrément de création de nouveaux programmes, un seul a obtenu une approbation de la Caepres, soit un taux de 10%.

Ouvrant les travaux, la ministre en charge de l'enseignement supérieur a reconnu la place qu'occupe les établissements privés d'enseignement supérieur dans la formation des étudiants congolais. Pour elle, ces établissements doivent viser l'excellence afin de contribuer de façon notable au secteur de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, elle a félicité les membres de la Caepres pour les conclusions de cette session. (ACI)



Les membres de la Caepres

grammes.

Sur les 14 dossiers de demande d'agrément de créa-

Concernant les dossiers d'agrément provisoire, un seul a été approuvé sur les

CONGO-FINANCES

Vers l'amélioration des conditions de travail des agents

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, M. Ludovic Ngatsé a récemment procédé Brazzaville, à la visite de quatre directions générales sur les six, relevant de sa tutelle, afin de se rendre compte des conditions de travail de ses agents et envisager les solutions aux problèmes constatés.

A l'issue de sa visite de terrain, M. Gatsé a relevé que le personnel est dévoué à la tâche mais, il est confronté au phénomène de pléthore qui empêche sur le rendement attendu. Ainsi, a-t-il promis d'apporter des solutions idoines pour améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs.

«L'objectif de notre visite est de faire l'état des lieux physique des structures

sous notre tutelle afin de nous assurer des conditions dans lesquelles nos collaborateurs travaillent. J'ai rencontré des cadres et agents assignés à la tâche, mais qui travaillent dans des conditions difficiles, ce qui a des conséquences réelles sur la qualité de la dépense et la mobilisation des ressources. Un gros effort doit être fait pour améliorer les conditions de travail des agents», a-t-il dit.

Parmi les solutions plus urgentes, figure, l'achèvement du bâtiment annexe du ministère des Finances en cours de construction, a indiqué M. Gatsé. Sa mise en service, a-t-il dit, va désengorger la pléthore dans son département et permettra aux cadres et agents de travailler dans des conditions commodes pour un meilleur rendement. Il a promis de plaider auprès du gouvernement pour que des

fonds soient dégagés pour l'achèvement des travaux.

En compagnie de ses conseillers et autres cadres de son cabinet, il a débuté sa ronde à la direction générale du contrôle budgétaire qui compte 342 agents repartis dans ses huit services. Ensuite, la délégation s'est rendue à la direction du budget, la plus grande administration du département, en passant par les sept services qui l'a composent.

De là, la délégation ministérielle a mis le cap sur la direction générale du portefeuille public et celle du contrôle des marchés publics. Ces deux directions, à l'instar des deux premières, fonctionnent avec des moyens du bord. Elles sont aussi confrontées à la pléthore des agents comme les deux premières. (ACI)

CONGO-SANTE

Formation des sages femmes sur le dépistage des lésions précancéreuses du Col de l'utérus

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - La direction générale de la santé et de la population en collaboration avec l'Oms a organisé, le 9 mai à Brazzaville, un atelier de formation sur le dépistage des lésions précancéreuses du Col de l'utérus à l'endroit des prestataires de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomes.

Cet atelier a été organisé dans le cadre d'un programme



Les sages femmes des 10 districts sanitaires avec les responsables de la formation



Sages ...(2)

lancé par l'Oms il ya deux mois sur le processus d'intégration du dépistage des lésions précancéreuses dans les formations sanitaires de Brazzaville.

S'exprimant à cette occasion, le chargé des programmes de l'Oms au Congo, le Dr Guy Michel Mbemba, a fixé l'opinion sur le cadre de la tenue de cette formation.

"Ce processus avait démarré par la mise en place d'un

groupe de formateurs, à la suite de cette activité, un guide d'opérationnalisation de cette stratégie de dépistage des lésions précancéreuses par les méthodes avait été élaboré et adapté, d'où la formation d'aujourd'hui", a-t-il précisé.

Pour sa part, le formateur de cet atelier, le Pr Donatien Moukassa a expliqué que cette phase de formation concerne 10 districts sanitaires de Brazza-

ville. Dans chaque district, deux à trois Sages femmes ont été choisis pour participer à cette formation.

"C'est une opération qui commence au niveau central. Les données rassemblés dans cet atelier irons au niveau opérationnel dans les hôpitaux, les formations sanitaires quelque soit le niveau et le programme national de lutte contre le cancer" a-t-il conclu. (ACI)

CONGO-UE

L'Union Européenne s'engage pour un nouveau partenariat avec le pays

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - L'ambassadeur de l'Union Européenne (Ue) au Congo, M. Giacomo Durazzo a indiqué récemment à Brazzaville que les 60 ans de partenariat entre le gouvernement et son institution ont permis de financer et de réaliser plusieurs projets dans différents domaines.

M. Giacomo Durazzo a fait cette annonce lors de la conférence de presse organisée dans le cadre des activités du mois de l'Europe.

A cette occasion, il a fait savoir que parmi les projets financés et réalisés durant les 60 années de coopération entre le Congo et l'Union Européenne, il y a entre autres la construction des infrastructures, la mise en œuvre du programme de la navigabilité du fleuve, le financement des projets d'appui à la diversification de l'économie, l'accompagnement des entreprises, la gouvernance forestière, la conservation biodiversité des forêts, la gouvernance dans la justice et droit de l'homme, l'urbanisation.

Pour le diplomate de l'Ue,



La délégation de l'Union européenne

cette coopération va se poursuivre avec un nouveau cadre. «Nous envisageons de poursuivre notre coopération à travers un nouveau cadre de partenariat, raison pour laquelle, nous avons lancé lors du sommet Ue-Afrique en 2022, une initiative Global Gateway, un partenariat tourné vers l'avenir avec des investissements très importants.

Ce projet d'investissement contribue au développement des pays partenaires dans les domaines du numérique, de l'énergie et de l'environnement», a-t-il souligné.

Les trois axes phares, retenus par l'Ue dans le cadre de

cette coopération, sont la gouvernance économique, la gestion durable des ressources naturelles, la démocratie et le droit de l'homme. «Nous avons aussi quatre projets en cours, il s'agit du programme ville résiliente, l'attractivité des villes circulaires, le port autonome de Pointe-Noire, programme d'énergie renouvelable», a relevé M. Durazzo.

Il a par ailleurs invité le gouvernement congolais à fournir des efforts dans l'amélioration de la gouvernance des ressources, afin de mener à terme les différents projets.

«Avec l'Etat Congolais,

L'Union ...(2)

nous avons signé une convention de financement pour lequel il était prévu une contribution financière de l'Etat Congolais pour la construction de la route Kinkala-Brazzaville, nous avons lancé les travaux et commencer l'exécution de la route et mal-

heureusement, le Congo n'a pas pu faire face à ses engagements. Et donc, nous avons dû interrompre le projet», a dit M. Du-razzo.

Au terme de la conférence de presse, l'équipe de l'Europe composée des ambassadeurs de

France, d'Allemagne, d'Italie et de la Belgique a exprimé la volonté d'unir les efforts, en vue de mieux relever les défis auxquels est confronté le partenariat entre l'Europe et le Congo, a-t-on appris. (ACI)

CONGO-MEDIAS

L'Uppc invite le Cslc à plus de responsabilité

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) – Le président de l'Union des professionnels de la presse du Congo (Uppc), M. Charles Maniongui a invité le 9 mai à Brazzaville, le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc) à plus de responsabilité dans l'application des textes qui régissent le fonctionnement de cette institution.



Le présidium

S'exprimant lors de la conférence de presse organisée à cet effet, il a fait savoir que le Cslc est une institution qui nécessite une gouvernance apaisée pour mieux servir la cause des professionnels des médias qui ont la vocation de servir une information de qualité aux concitoyens.

De ce fait, il a interpellé le Cslc sur les différents dysfonctionnements de son bureau qui affectent négativement la corporation et ternit l'image de cette institution.

Outre ses fonctions régaliennes

de régulation, M. Maniongui a dit que le Cslc devrait se mettre ensemble avec les pouvoirs publics et les associations socio-professionnelles pour la mise en œuvre des actes des assises de la presse congolaise tenues en octobre 2018.

A cette occasion, il a déploré le fait que la tentative de report de la date de la célébration de la Journée mondiale de liberté de la presse, pour des raisons internes à cette institu-

tion, a perturbé la communauté des professionnels des médias.

Par ailleurs, il rappelle que la journée mondiale de la liberté de la presse instituée par l'Unesco et célébrée chaque le 3 mai, honore des journalistes à travers le monde.

Selon lui, la 30^{ème} édition qui s'est déroulée à Brazzaville dans les bonnes conditions malgré la confusion, n'a pas pris la mesure de la valeur symbolique pour la presse. (ACI)

CONGO-SOCIAL

Le collectif des agents contractuels de la Stpu réfute les velléités de grève

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) – Le collectif des agents contractuels de la Société des transports publics urbains (Stpu) a réfuté le 6 mai der-

nier à Brazzaville, les velléités de grève de la section syndicale de cette structure paraétatique, pour la non-prise en compte de leurs ré-

clamations socioprofessionnelles par la direction générale.



Le collectif ...(2)

«Pour garantir la protection, la sécurité des agents qui voudront travailler ce jour, conformément à la loi numéro 45-75 du 15 mars

bieko, dans une déclaration.

Il a appelé les agents au calme et à faire régner un climat de paix au sein de l'entreprise, en attendant la réalisa-

tion, le favoritisme des agents pour des mobiles inavoués.

Le représentant du collectif des agents contractuels de la Stpu, a également évoqué comme motif de leur refus entre autres, l'instrumentalisation des agents du terrain contre l'administration, la non protection de tous les travailleurs, l'alimentation du climat tribal au sein de la société, l'incapacité d'exhorter et de réprimander les agents qui se méconduisent, la non prise en compte des priorités de la société, le manque de formation des membres de la section syndicale et la protection des détournements des recettes dans les bus et des destructeurs du matériel automobile.

La décision des agents contractuels de la Stpu faite suite aux recommandations de l'assemblée générale de la Fesyptc du 8 avril dernier, appelant les agents à une grève dans les 15 jours, si la direction générale de la société ne cède pas à leurs revendications, a-t-on rappelé. (ACI)



Le représentant du collectifs des agents contractuels de la Stpu,

1975 modifiée par la loi numéro 22-88 du 17 septembre 1988, ainsi que la loi numéro 06-96 du 6 mars 1996 du code de travail, nous demandons par conséquent aux agents qui ne veulent pas travailler, de ne point perturber le bon déroulement du travail dans les sites respectifs, en rapport à l'article 191 du code de travail», a souligné le représentant du collectifs des agents contractuels de la Stpu, M. Gildas Nitou Wa-

tion des promesses du gouvernement relatives à l'appui financier de l'Etat, indiquant qu'il se désolidarise de la section syndicale et de la Fédération syndicale des professionnels de transport du Congo (Fesyptc).

Evoquant les raisons de leur décision de ne pas suivre la démarche de la Fesyptc, M. Wabieko a souligné, notamment l'incapacité de la section syndicale d'unir tous les agents autour d'un idéal com-

CONGO-FRANCE

François Barateau engagé à améliorer les conditions des demandeurs de visas

BRAZZAVILLE, 10 MAI(ACI) - L'ambassadeur de France au Congo, M. François Barateau a indiqué qu'il s'emploie à améliorer les conditions de demandeurs de visa, en confiant la branche de dépôts de

dossiers à un prestataire privé, dans le dessein de résorber le problème de file d'attente devant l'ambassade.

Au cours d'une conférence relative aux activités «Du

mois de l'Europe» et de 60 ans du partenariat entre le Congo et l'Union Européenne, le 5 mai dernier à Brazzaville, le diplomate français a fait savoir que «c'est vrai, nous avons un vrai

François ...(2)

problème de capacité d'accueil des demandeurs de visa. Au mois d'octobre, nous allons changer le système, l'accueil et

dant des heures. Mais l'ambassade de France et le consulat vont s'occuper de l'analyse, du traitement des dossiers».

de Brazzaville, mais ceux-ci sont restés sans suite. Face à cette situation, M. Barateau a résolu de le faire, afin de prémunir des personnes qui viennent déposer les dossiers d'obtention de visa.



L'ambassadeur de France au Congo, M. François Barateau

«Notre service de visas est sous dimensionné, et un peu enseveli par des mauvais dossiers, notamment des jeunes qui déposent des dossiers pour aller poursuivre des études en France, ne remplissant pas les conditions. Mais, n'empêche que ces dossiers causent du tort aux bons dossiers qui sont un peu noyés dans la masse de ceux qui ne répondent pas aux critères de l'ordre de 40 % », a-t-il poursuivi.

la constitution des dossiers ne se feront plus à l'ambassade de France, mais par un prestataire privé. Je ne peux encore décliner son identité. Son apport va assurément améliorer les aspects liés au fil d'attente des personnes à l'aire libre pen-

Sur la sécurité des demandeurs de visa exposés à l'aire libre, à proximité des artères principales et sous des branches des arbres sèches, l'ambassadeur de France a dit qu'il avait adressé à trois reprises, des courriers au Maire

De même, il a rassuré de l'implication de la représentation de son pays, afin de rendre le service un peu plus fluide et efficace. (ACI)

CONGO-SOCIETE

Emile Ouosso appelle la E2c et Lcde à l'exécution des réformes

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, M. Emile Ouosso, a instruit, récemment à Brazzaville, les dirigeants de ses deux structures sous tutelle à traduire dans les faits, les réformes du secteur pour offrir à la population un service de qualité et en quantité suffisante.



Le ministre Emile Ouosso,

Il a donné cette instruction au cours d'une réunion mensuelle inaugurale avec le conseil d'administration, les dirigeants et les partenaires

sociaux de la société Energie électrique du Congo (E²C) et ceux de La congolaise des eaux (LCDE), dans le cadre des sui-

vis des réformes.

En effet, LCDE et E2C sont dorénavant des sociétés

Emile ...(2)

de gestion du patrimoine. En attendant la mise en concession, elles assurent juste la gestion transitoire.

Selon le document dudit ministère, ces réformes ne sont pas prises en compte par ces deux structures. Pour y remédier, M. Ouosso a instauré un management de pilotage, suivi, évaluation et impulsion de l'exécution de ces réformes, à travers ces réunions men-

suelles.

A cette occasion, M. Ouosso a, entre autres, rappelé la nécessité d'œuvrer pour le succès du projet de société du Président de la République, et notamment la nécessité de travailler en synergie pour la mise en œuvre des réformes de ces deux structures.

En outre, le ministre en charge de l'énergie a interdit au directoire de E²C de procla-

mer que cette société finance ses activités sur fonds propres. Car, "C'est faux", a-t-il fait remarquer, précisant que cette société reçoit de la Centrale Electrique du Congo (CEC) l'énergie qu'elle ne paie pas. Elle vend cette électricité et ne reverse rien à l'Etat qui a investi lourdement dans les ouvrages de production, a poursuivi M.Ouosso. (ACI)

CONGO-EDUCATION

Les épreuves du Baccalauréat général prévues pour du 20 au 23 juin prochains

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le baccalauréat général session de 2023 se tiendra du 20 au 23 juin prochain sur toute l'étendue du territoire national, a annoncé récemment à Brazzaville, le Directeur des examens et concours (Dec), M. Damien Madiki.

Au cours d'un entretien avec les journalistes, le Dec a également a révélé les dates de l'organisation du Brevet d'étude du premier cycle (Bepc) sont prévu du 4 au 7 juillet prochains et le certificat d'études primaires élémentaire (Cepe) sera organisé du 6 au 8 juin.

A cette occasion, il a fait savoir qu'à ce jour, le nombre des candidats inscrits pour le baccalauréat s'élève à 90.521 et à 122.158 pour les candidats au Bepc. Ces effectifs peuvent évoluer, a-t-il dit, signalant dans les deux cas, suite aux cas de dérogations en cours d'examen ou de réclamations.

S'agissant du Cepe, M. Ma-



Le Directeur des examens et concours

diki a fait savoir que 137.501 candidats sont actuellement inscrits sur les listes. Pour tous ces examens d'Etat, les listes sont disponibles au niveau de leurs services techniques de la Dec, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il a souligné qu'un tirage au sort pour les séries scientifiques a été effectué au cours duquel, cette année, les matières d'Histoire et de la Philosophie ont été retenues. Pour le Dec, cette annonce va permettre aux candidats d'être fixés

pour ne pas perdre du temps à lire les matières non concernées par la session 2023.

Pour sa part, le directeur des systèmes d'information et de communication (Dsic), M. Harold Arsène Bouckita, a notifié que son service va commencer la production de bases des candidats au bac et les fiches d'anonymat des candidats. «Nous allons d'abord livrer tous les supports qui sont liés au bac pour une quinzaine de jours



Les épreuves ...(2)

après on entamera les supports liés au Bepc», a-t-il poursuivi.

A cet effet, il a reconnu qu'à la fin des inscriptions, il y a toujours quelques petites erreurs. Ces erreurs peuvent être dues au fait que le nom d'un enfant ou une date de naissance soit mal transcrit, ou des omissions.

A cet effet, il a indiqué que l'élève qui constatera des irrégularités sur son identité devra se rapprocher de son établisse-

ment avec son reçu d'inscription ; lequel devra remonter, dossier de l'élève à l'appui, la requête à la Dec pour modification ou prise en compte pour les cas d'omission.

Cette requête, a-t-on appris, doit être validée par la direction départementale, qui la transmettra à la Dsic pour une mise à jour du fichier.

«Les candidats ont déjà été immatriculés, donc les immatriculations ne vont plus être

modifiées, sauf en cas d'une omission. Là encore, il va bien falloir que les directeurs départementaux soient les seuls qui nous transmettent les dossiers pour éviter que les dossiers viennent de partout. Ceux qui n'auront pas des reçus, cela veut dire qu'ils n'avaient pas fait leur inscription et cela relève de leur responsabilité», a expliqué le Dsic. (ACI)

CONGO-EDUCATION

Lancement des épreuves pratiques de l'Eps du baccalauréat technique

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, M. Thierry Ghislain Maguessa Ebomé a procédé le 9 mai 2023 au stade annexe Alphonse Massamba-Débat au lancement des épreuves pratiques de l'Education physique et sportives (Eps) du baccalauréat technique session 2023.

Lançant les épreuves de cette discipline, M. Maguessa Ebomé a appelé les candidats à accorder une importance capitale à cette partie de leur examen au même titre que les autres disciplines. Il a demandé aux examinateurs d'évaluer les candidats en toute impartialité et de manière équitable.

Pour le ministre, avec ces épreuves, les candidats viennent d'entamer la première partie de de l'examen de cette année en vue d'obtenir le diplôme leur permet-



Le ministre Thierry Ghislain Maguessa Ebomé s'adressant aux candidats

tant d'accéder aux études supérieures.

Constatant que le gros lot des candidats est dans les deux grandes villes, il a souhaité que cette tendance soit renversée, soulignant que les baccalauréats techniques sont des examens de développement. « Il faut faire de telle sorte, que l'intérieur du pays soit aussi le lieu d'incubation des pratiques de développe-

ment», a déclaré le ministre de tutelle, qui a bouclé sa ronde à l'institut national de la jeunesse et des sports (Injes).

Cette année, 17.712 candidats dont 8422 candidats pour Brazzaville et 6000 pour Pointe-Noire, participaient à ces épreuves sur l'ensemble du pays. Et, les épreuves retenues cette an-



Lancement ...(2)

née concernent entre autres, la vitesse, le football, les sauts et la gymnastique.

M. Maguessa Ebomé a

lancé ces épreuves en présence du président de l'association des parents des étudiants et élèves du Congo, des

proches collaborateurs et des membres des jurys. (ACI).

CONGO-SANTE

Nécessité d'organiser la formation continue des sages-femmes

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI)
- *Le président du comité d'organisation de la journée internationale de la sage-femme, le président du comité d'organisation de la journée, le Dr Roch Doukaga a souligné le 5 mai dernier à Pointe-Noire, la nécessité de la formation continue et de l'information médicale permanente des sages-femmes, en vue d'améliorer leurs prestations.*

M. Doukaga, le métier de sage-femme, a-t-il déclaré, exige un savoir-faire et un savoir être vis-à-vis des patients, en remerciant à cette occasion, le président de la Société congolaise des gynécologues obstétriciens, le Dr Gaspard Ligace Lingouala, pour ses sages conseils et son implication dans la promotion du métier ainsi que la formation des personnels.

Il a rappelé le rôle primordial que jouent les sages-femmes dans la société et a insisté sur la formation continue et l'information médicale

permanente qui doivent guider sans cesse les sages-femmes afin d'améliorer leurs prestations.

Placée sous le thème «Ensemble à nouveau: de l'évidence à la réalité», cette journée a pour objectifs de découvrir le métier de sage-femme, encore appelé «donneur de vie», et de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui le pratiquent au quotidien.

Pour le directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, le Dr Chakirou, le métier de sage-femme exige un savoir-faire et un savoir être vis-à-vis des patients. La sage-femme joue un rôle primordial pour l'humanité.

«Les sages-femmes prennent soin du bébé et de la mère depuis la conception jusqu'aux premiers jours de la vie. Elles aident le couple à se préparer à la naissance et les accompagnent pendant l'accouchement. Par ailleurs, elles conseillent les mères sur l'allaitement et les soins à

donner au bébé. Leur priorité est de respecter le choix des femmes tout en garantissant leur sécurité et celle de leur bébé», a-t-il dit.

Lors de cette journée, plusieurs sous-thèmes ont été développés, à savoir «Défis de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale – Engagement de la sage-femme pour une expérience positive pour la grossesse et l'accouchement»; «Suppuration pariétale post césarienne : épidémiologie et pronostic, accouchement de siège, audit clinique de la mort naissance à la maternité de l'hôpital général Adolphe-Sicé»; «Pronostic d'accouchement : un challenge dans la lutte contre la mortalité maternelle»; «Dépistage du diabète gestationnel »

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des médecins et sages-femmes de Pointe-Noire et du Kouilou. La journée internationale de la sage-femme a été instaurée par l'Oms en 1992, rappelle-t-on. (ACI)

Le Bulletin de l'AcI, je m'informe

NOUVELLES DE L'ETRANGER**AFRIQUE-ASIE****Bientôt la tenue d'un dialogue pour sensibiliser les publics sur le potentiel du gaz naturel**

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le Bureau de représentation extérieure pour l'Asie (Pext) de la Banque africaine de développement (Bad) et le Centre africain de gestion et d'investissement des ressources naturelles (Ecnr) vont organiser le 16 mai prochain, en ligne, un dialogue politique, en vue de sensibiliser les publics des deux continents sur le potentiel et les avantages du développement du gaz naturel en Afrique.

Placé sous le thème «Une nouvelle vision pour l'Afrique : coopération Asie-Afrique sur le gaz naturel», ce dialogue va permettre éga-

lement de créer une plateforme de partage d'informations et de dialogue entre la banque, les universitaires asiatiques, le secteur privé et les décideurs politiques, sur le développement du gaz naturel, rapporte un communiqué de la Bad.

Cet événement aura aussi pour objectif d'encourager les investissements dans les infrastructures afin de permettre un usage domestique du gaz naturel. Ce dialogue se penchera sur l'industrie du gaz naturel en Afrique et le rôle capital de la coopération Asie-Afrique pour débloquer la chaîne d'approvisionnement nationale et mondiale en gaz naturel.

En termes de production et de demande, la part de l'Afrique sur le marché mondial du gaz naturel a considérablement augmenté. Selon le document de la Bad, au cours des vingt prochaines années, le continent devrait devenir un producteur, un consommateur et un exportateur majeur de gaz naturel, a-t-on noté.

L'Asie, quant à elle, est l'un des principaux importateurs et consommateurs de gaz naturel. De nombreux pays de la région ont été fortement affectés par les perturbations du marché causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, indique-ton (ACI)

MONDE-ENVIRONNEMENT**Le Pam et le Pnue mutualisent leurs efforts pour lutter contre les effets de la crise climatique**

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (Pam) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) ont signé le 5 mai dernier à Nairobi au Kenya un accord visant à lutter contre les effets dévastateurs de la crise climatique.

Cet accord va favoriser la collaboration en matière d'adaptation au changement

climatique, de systèmes alimentaires respectueux de la nature, de gestion des ressources en eau et de restauration des écosystèmes, a indiqué le communiqué de presse du Pam.

«Les aliments et l'eau vont de pair : il est urgent de restaurer nos écosystèmes et d'intensifier les programmes d'adaptation au climat pour faire en sorte que les générations futures disposent de ressources de base néces-

saires pour produire suffisamment de nourriture», a déclaré la directrice exécutive du Pam, M. Cindy Mc Cain.

Pour elle, l'empreinte mondiale et l'échelle opérationnelle du Pam, combinées à l'expertise scientifique de haut niveau du Pnue, aideront les gouvernements, les communautés et les familles en première ligne de la crise climatique à mieux se protéger. «Notre partenariat con-



Le Pam ...(2)

tribuera à réduire les besoins humanitaires et soutiendra des solutions à long terme pour lutter contre la faim», a-t-elle ajouté.

De son côté, Mme Andersen a indiqué que si les deux organismes onusiens collaborent étroitement, cet accord aura un impact réel et significatif. «Nous pouvons

déployer des mesures d'atténuation du changement climatique et renforcer l'adaptation à ses effets. Nous pouvons aider les populations vulnérables à faire face aux conflits liés à la nature et aux catastrophes naturelles», a-t-elle souligné.

Le Pam et le Pnue œuvreront avec les communau-

tés locales, les gouvernements locaux et nationaux, les organismes régionaux, les partenaires des Nations unies et d'autres parties prenantes pour améliorer la sécurité alimentaire, hydrique et environnementale des communautés vulnérables, a-t-on noté. (ACI)

RDC-SOCIETE

Une journée de deuil national en mémoire des victimes des inondations au Sud-Kivu

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACP/ACI) - Une journée de deuil national est décrétée le 8 mai, sur toute l'étendue du territoire, en mémoire des victimes des inondations survenues au Sud-Kivu, a annoncé le Président de la République Démocratique du Congo, M. Felix Tshisekedi Tshilombo, le 6 mai, au cours de la 97^{ème} réunion des ministres.

Suite à ce drame, le drapeau a été mis en berne. Le président Tshisekedi a présenté les condoléances de toute la nation aux familles touchées par ces inondations et glissements de terrains.

Le bilan des inondations et glissements de terrain provoqués par de fortes pluies le 4 mai dernier s'élève à environ plus de 400 morts et augmente jour après jour, selon

une source officielle.

Les services engagés sur le lieu de ses catastrophes s'activent sur le terrain à retrouver les disparus et enterrer dignement les corps des victimes.

Notons cette situations a fait de plusieurs sinistrés. (ACI)

MONDE-SANTE

Célébration en juin prochain de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments

BRAZZAVILLE, 10 MAI (ACI) - La journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments sera célébrée le 7 juin prochain en vue de mettre l'accent sur les normes alimentaires afin de sauver des vies, rapporte le site officiel de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

d'origine alimentaire touchent en moyenne 1 personne sur 10 chaque année à travers le monde. Au moins 200 maladies sont causées par des aliments impropres à la consommation à savoir la diarrhée et les cancers.

Selon ce document, 1 600 000 personnes tombent malades par jour parce qu'elles consomment des aliments impropres à la consommation.

Aussi, 340 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour à cause des maladies d'origine alimentaire évitables, pouvait-on lire.

Par ailleurs, le respect des normes alimentaires garantie la population que les aliments qu'elles consomment ne présentent aucun danger, a-t-on appris. (ACI)

En effet, les maladies



AGENCE CONGOLAISE D'INFORMATION

**Rigueur de la plume,
fiabilité de
l'information**



ACI.CG



SES MOYENS DE DIFFUSION

**BULLETIN QUOTIDIEN,
MAGAZINE ÉVÉNEMENTIEL
EN QUADRICHROMIE,
SITE INTERNET,
DESSERT NUMÉRIQUE,
RÉSEAUX SOCIAUX
(FACEBOOK, TWITTER, YOUTUBE
ET INSTAGRAM)**

Nos partenaires :



Agence Congolaise d'Information